

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 4 (1866)  
**Heft:** 42

**Artikel:** Causerie  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-178933>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Telle fut la première origine de la paroisse catholique de Lausanne.

La mort du chapelain, M. Viviant, arrivée en 1811, donna lieu à un curieux incident. Les catholiques appelaient de tous leurs vœux, pour lui succéder, un nommé Vincent Belbès, qui exerçait à Lausanne, depuis quatorze ans, la profession de menuisier. Belbès, homme respectable et vertueux, était originaire de Morlaix en Bretagne ; il avait commencé ses études, avant la Révolution française, au séminaire d'Avignon, où il n'était resté qu'une année, et vivait depuis lors dans une condition obscure et dans la pratique des devoirs du christianisme. Mais, ne s'estimant pas à la hauteur de la mission qu'on voulait lui confier, il se rendit à Fribourg, où, après quelque temps de retraite et de préparation, il fut ordonné prêtre à l'âge de *cinquante-trois ans*.

De retour à Lausanne, il ne tarda pas à se faire apprécier par sa piété, son zèle et son éloquence persuasive. Comme son prédécesseur, il partageait la table de la baronne d'Olcah, logeait dans sa maison et remplissait à la fois les fonctions d'aumônier de cette dame et celles de curé de la paroisse.

En 1814, une circonstance survint qui contribua beaucoup à favoriser le libre exercice du culte catholique à Lausanne. Un officier autrichien ayant demandé qu'une messe fut célébrée le jour de Pâques pour le corps de troupes qui était sous son commandement, cette messe eut lieu dans la petite église de St-Etienne. M. Belbès s'empressa de saisir cette occasion pour demander de pouvoir officier dans cette chapelle qui était alors destinée aux Ailemands du culte protestant. Dès cette époque, les catholiques en eurent la jouissance avec les précédents, et plus tard avec les Anglicans. Les trois cultes s'y célébrèrent alternativement. On voyait les luthériens et les calvinistes assiéger la porte de l'église pour succéder aux catholiques, avant même que la messe fut finie. « En sortant de la chapelle, disait un catholique, nous nous rencontrions, tout en faisant le signe de la croix, avec les réformés qui venaient écouter le prêche ou manger le pain de la Cène. »

M. Belbès mourut très regretté, en 1819. M<sup>me</sup> d'Olcah l'avait précédé dans la tombe (1815). On conserve à la cure catholique de Lausanne le portrait de cette femme vertueuse, ainsi que ceux de son mari et de son fils.

La loi du 2 juin 1810 régla définitivement ce qui concernait l'exercice du culte catholique dans les communes autres que celles du district d'Echallens où cette religion était établie. On y remarqua les dispositions suivantes :

*Le bâtiment où se célébrera le culte n'aura ni clocher, ni cloches, ni aucun signe extérieur de sa destination. Cette destination, si elle doit être indiquée, le sera par simple inscription, conçue en ces termes, quelles que soient les dimensions de l'édifice : CHAPELLE DU CULTE...*

*Il ne pourra être fait, hors de la chapelle, aucun acte du culte, aucune cérémonie religieuse, ni procession, ni être placé aucun signe.*

*Le ministre du culte ne pourra non plus, hors de la*

*chapelle, paraître revêtu des habits, ornements ou costumes affectés à des cérémonies religieuses.*

*Aucun cimetière particulier ne pourra être établi.*

La chapelle de Saint-Etienne ne suffisant plus au nombre toujours croissant des membres de la paroisse, les catholiques obtinrent la permission de faire construire, en se conformant à la loi précitée, un temple exclusivement destiné à leur culte. De nombreuses souscriptions recueillies en Suisse, en France et en Italie permirent de se mettre à l'œuvre. La construction de l'édifice, sur l'emplacement où se trouvent actuellement les maisons de la Société immobilière du Tunnel, touchait à son terme et les catholiques en attendaient la dédicace avec transport, lorsque survinrent les désastres causés par l'inondation de septembre 1831. Le terrain qui supportait l'église subit un mouvement qui détermina sur plusieurs points de l'édifice de profondes crevasses, de larges lézardes, qui indiquaient le mouvement de la totalité du sol vers la Louve.

Une commission d'experts déclara que les travaux devaient être interrompus et qu'on ne pouvait plus garantir la solidité de l'édifice. Un nouveau local fut acquis, tous les matériaux y furent transportés, l'œuvre fut courageusement recommencée, et, peu de temps après, s'éleva la jolie chapelle qui existe aujourd'hui.

L. M.

#### Causerie.

Deux personnes se rencontrent au mois de septembre 1866 ; leur conversation commence invariablement par ces mots : « Toujours la pluie ! » ou bien : « Encore la pluie ! » ou bien : « Avons-nous encore de la pluie ? » Avouez que cela finit par devenir monotone. Et si ce n'était que cela ! Mais nous sommes menacés de boire du verjus, à 25 centimes le pot, tandis que depuis si longtemps nous nous étions habitués à boire le vin, bon ou mauvais, à 60 ou 70 centimes la bouteille. Heureux serons-nous encore si l'on ne porte au pressoir que du raisin vert ; mais si la pourriture s'en mêle, il n'y aura pas même moyen de faire bonne mine à mauvais jeu, et il sera bien difficile de complimenter un propriétaire devant le *guillon* sans faire la grimace.

Il n'y a, du reste, pas seulement les vigneron qui soient contrariés ; demandez au campagnard qui n'a pu rentrer ses regains, demandez au touriste, demandez plutôt à l'homme de cabinet qui n'a que de courts instants de liberté et qui voudrait en profiter pour courir par monts et par vaux, demandez-lui ce qu'il pense de cette averse qui s'abat juste au moment où il prend par le *Petit-Chêne* pour se rendre au chemin de fer. Je pourrais bien vous le dire, moi, qui ai été dix fois contrarié cette année, qui ai pris je ne sais combien de fois mon billet de chemin de fer pour Villeneuve ou la ligne, et qui ai dû revenir à Lausanne sans avoir quitté la plaine. Je dois pourtant avouer que mes courses n'ont pas toujours été inutiles. Voyez plutôt !

Par une journée d'août, qui n'était ni belle ni laide, je m'embarque avec un ami pour une promenade à Chamossaire, cette pointe qui domine Aigle et que l'on gravit en parcourant les gracieux pâturages des mon-

tagnes d'Ollon, et ces charmants groupes de châlets qui s'appellent Huémoz, Chésières, Villard. C'est l'affaire d'une journée et demie ; nous partons à midi pour aller coucher à Chésières, gravir Chamossaire de grand matin, assister au lever du soleil et rentrer à Lausanne après avoir visité le lac de Bretaye et celui de Seray. Nous arrivons à Aigle : temps douteux, mais encore rassurant ; nous partons pour Ollon par le chemin de *Vers Chiez*, quand, arrivés à dix minutes d'Ollon, nous sommes surpris par une de ces ondées qui suivent les grands éclats de tonnerre ; pas un abri, pas même un parapluie ; il faut donc continuer. Nous allons demander l'hospitalité chez de braves gens du village, ce qui n'est pas difficile à trouver, et, là, nous attendons que la pluie cesse ; nous arrivons à trois heures, et à cinq heures il pleuvait encore ; il faut donc renoncer à monter ce jour-là et revenir à Aigle attendre au lendemain. Pour que la route ne soit pas complètement inutile, nous visitons en passant la distillerie de St-Tiphon, aujourd'hui établissement annexe de la papéterie de Bex. Autrefois, on y distillait la betterave ; aujourd'hui, on y distille... du bois. Oui, du bois, du vrai sapin, qui est là en rondelles d'un demi-pouce d'épaisseur et qui fournit une eau-de-vie qui ne demande qu'à être convenablement rectifiée pour servir à la fabrication de l'eau-de-cerises, du vieux cognac et du rhum de la Jamaïque ; témoins les produits qui étaient exposés au concours agricole de Genève et que ne dédaignaient pas trop de bons connaisseurs.

Je dirai tout de suite que Chamossaire fut abandonné à l'unanimité des deux amis qui cherchaient à rire de leur mésaventure, et que le lendemain nous fûmes visiter la papéterie de Bex. On sait que, depuis longtemps, la grande préoccupation des fabricants de papier est de trouver une substance qui puisse remplacer le chiffon, trop rare pour suffire à la consommation croissante du papier. On est parvenu à utiliser les tissus d'un certain nombre de végétaux ; aujourd'hui, on a fait un grand pas de plus et l'on est arrivé à composer une excellente pâte pour papier avec le bois de sapin. C'est ce que l'on fait à l'usine de Bex. Les bois sont débités en rondelles, expédiés ensuite à St-Tiphon pour en extraire les éléments qui, convenablement manipulés, peuvent fournir de l'eau-de-vie, puis reviennent à Bex. Là, ils sont broyés sous d'immenses meules en granit, passent dans une série de cuves où ils se réduisent en pâte de plus en plus claire ; celle-ci, mélangée à la colle qui doit lui donner sa cohésion, est ensuite entraînée sur de grandes toiles métalliques, où elle s'étend en feuille mince, et après avoir circulé autour d'un certain nombre de cylindres chauffés à la vapeur, sort à l'autre bout sous la forme de grandes feuilles de fort papier brun, très-résistant et très propre à l'emballage. Quand on traite la pâte au chlorure de chaux, on obtient un beau papier blanc dont plusieurs de nos journaux se sont servi, il y a deux ou trois mois, pour l'impression d'un de leurs numéros.

Cette industrie du papier de bois, qui prend aujourd'hui une grande extension en Amérique, qui s'établit en France et que de grands propriétaires russes sont venus étudier spécialement à Bex, est pleine d'in-

térêt ; aussi, je disais bien tout à l'heure que je n'avais pas tout perdu en n'allant pas à Chamossaire.

Pendant que nous étions en train de visites industrielles, nous visitâmes aussi une industrie modeste et qui fait son chemin sans grand bruit ; je veux parler de la fabrique de brosses et de marqueterie de MM. Gay frères, à Aigle. Nous avons vu là de forts beaux produits dans tous les genres de brosses, et des ouvrages en placage, tels que tables, boîtes, etc., qui peuvent lutter avec les plus beaux produits de l'ébénisterie parisienne.

Il est encore, par le temps qui court, de grands sujets de préoccupation pour l'opinion publique ; la ligne de Joune a fait venir nos députés au chef-lieu, en attendant qu'elle puisse les y amener elle-même ; la Broie aussi s'émeut et veut un railway avec ses locomotives, ses hommes d'équipe et ses aiguilleurs ; je reviendrai sur ces grosses questions dans une autre causerie, pour ne pas dépasser dans celle-ci les limites que m'impose notre modeste format. Du reste, dans l'époque de *sens-dessus-dessous* où nous nous trouvons, en vertu du droit du plus fort et du fusil à aiguille, les sujets de conversation se pressent à l'envi ; il n'est pas jusqu'aux gamins qui ne veulent caractériser le bouleversement général actuel ; vous voyez partout, sur toutes les places, dans toutes les rues, à Paris comme à Lausanne et probablement comme à Berlin, les enfants qui font de suprêmes efforts pour marcher sur leurs mains, les pieds en l'air. Et ils y réussissent !

S. C.

La scène est à Londres, en 1777.

Un homme riche, qui avait environ 10,000 livres sterling de rente, spirituel et bonhomme, s'appelait Howe. Il avait épousé une jeune personne fort jolie, nommée Mallet. Il l'aimait avec passion. Le jour des noces, après avoir soutenu à déjeuner que toutes les femmes sont infidèles, et qu'il est impossible de compter sur leur affection, il se leva, dit à sa nouvelle femme qu'il était obligé de partir pour la Tour, où des affaires l'appelaient. Sur les quatre heures, elle reçut un billet de lui, dans lequel il lui apprenait que des circonstances imprévues le forçaient de partir pour la Hollande.

Pendant quinze ans, M<sup>me</sup> Howe n'entendit plus parler de son mari. Voici de quelle nature avait été le voyage étrange de M. Howe. Il avait choisi un petit logement tout au bout de la même rue, chez un chaudronnier auquel il donna 6 shillings par semaine. Il changea de nom, et, comme il y avait peu de temps qu'il demeurait à Londres, il ne fut reconnu de personne. A trois portes de la maison de sa femme se trouvait un petit café qu'il fréquentait. Trois ans après son évasion, il trouva dans ce café un journal qui lui apprit que sa femme venait d'adresser une pétition au Parlement pour nommer des arbitres qui réglissent les affaires de son mari, dont la vie ou la mort était incertaine. Il suivit avec beaucoup d'attention les détails et les progrès de l'affaire, qui se termina comme le désirait la veuve. Dix ans s'écoulèrent. M<sup>me</sup> Howe, changeant de logement, alla demeurer de l'autre côté de la rue, chez un nommé Salt, que le mari avait rencontré dans le petit café. Lorsque le mari apprit cette circonstance, il se lia plus intimement avec Salt, et finit par aller habiter une petite chambre de son appartement. De cette chambre, qui n'était séparée que par une cloison de celle de M<sup>me</sup> Howe, on voyait et on entendait tout ce qui se faisait à côté. Salt, qui croyait son nouvel ami garçon, lui conseillait vivement d'épouser la veuve. Dans la chambre occupée par Howe, il avait déposé un grand sac où se trouvaient les billets de banque qui lui étaient nécessaires pour vivre, avec beaucoup d'économie, il est vrai. Enfin, l'anniversaire même de son départ, et dix-sept ans après, M<sup>me</sup> Howe se trouvait à table avec sa sœur et son beau-frère,

quand un domestique inconnu apporta un billet sans signature, et dont l'auteur anonyme suppliait M<sup>me</sup> Howe de se rendre le lendemain matin, à dix heures, au parc Saint-James, près de la Volière.

— Allons, dit M<sup>me</sup> Howe, en jetant le billet à sa sœur, toute vieille que je suis, j'ai encore des amoureux.

La jeune sœur, prenant le billet et l'examinait avec attention, s'écria :

— C'est l'écriture de M. Howe.

Mistress Howe qui avait aimé ce singulier mari, s'évanouit, et il fut convenu que le lendemain son beau-frère et sa sœur l'accompagneraient au rendez-vous. Depuis cinq minutes, elles s'y trouvaient, quand M. Howe, d'un air tout dégagé, s'approchant de sa femme comme s'il l'eût quittée la veille, l'embrassa, lui donna le bras et rentra chez lui. Entre le jour des noces et la nuit des noces, dix-sept ans s'étaient écoulés.

*Le Messager des Alpes* publie les vers suivants qui sont assez remarquables par leur coupe vigoureuse et les grandes vérités qu'ils renferment. Nous ignorons le nom de l'auteur, mais ils sont à la fois l'œuvre d'un excellent poète et celle d'un homme qui connaît à fond le prix de l'or et de l'argent.

#### Une fée à son favori.

Prends tout ! plonge tes bras dans ce flot métallique ;  
De sa pluie odorante arrose les passants !  
Ceux sur qui tombera cette averse magique  
Te rendront ton or en encens.

Prends ! cela provient-il d'une source honorable ?  
Que t'importe et qu'importe à tes hôtes futurs ?  
C'est un vol que le pain pris par un misérable ;  
Mais les milliards sont toujours purs.

Tes parcs renfermeront dans leurs blancs polygones  
Des côteaux et des lacs ôtés aux promeneurs ;  
Dans tes bois, sillonnés d'ardentes amazones,  
Sonnera le cor des veneurs.

Le jour tu parcourras, en char, les avenues  
Qui vont du grand chemin au seuil de tes châteaux ;  
Le soir dans tes salons remplis d'épaules nues,  
Etincelleront les cristaux.

Veux-tu des amis ? Viens, leur cœur est dans ces coffres.  
Veux-tu des femmes ? Viens ! leurs baisers sont ici.  
Si quelqu'une dit : Non ! double et triple les offres,  
La plus fière dira : ... merci.

Rêves-tu qu'il est doux de mener vers le prêtre  
La vierge aux yeux baissés, lis du secret vallon ?  
Prends cet or ; fusses-tu vieux et laid, tu vas être  
Plus jeune et plus beau qu'Apollon.

Tu verras à tes pieds la noblesse arrogante ;  
Aux filles de Coucy tu peux te marier ;  
Le blason que salit la roture indigente  
S'accorde à l'argent roturier.

Tu tiens entre tes mains la puissance suprême.  
Elève les flatteurs, abats tes ennemis ;  
Vices et passions, jusqu'au crime lui-même,  
Tout, jusqu'aux vertus, t'est permis.

Tout en reconnaissant l'heureuse influence que les derniers événements pourraient avoir sur l'avenir de l'Allemagne, la *Revue chrétienne*, dans sa dernière chronique, fait les réflexions suivantes à l'occasion des pompeuses proclamations qui ont suivi les victoires des Prussiens :

« ... Mais ce qui, dans toute cette politique, nous froisse et nous humilie le plus, c'est de voir le nom de Dieu associé à toutes les habiletés comme à toutes les

ambitions des vainqueurs. *Dieu a parlé !* dit une proclamation royale. *Dieu a parlé !* et qu'en savez-vous ? Vous a-t-il dit son dernier mot ? Dieu parlait aussi à Iéna, à Austerlitz, à la Moskowa ; il parlait encore à Novarre, le jour où Radetzky écrasait l'Italie. En avez-vous conclu alors que les vaincus devaient accepter pieusement le joug sous lequel on les plaçait ? Lincoln, lui, demandait à ses compatriotes de s'humilier dans la prière ; mais il combattait pour les lois violées, pour quatre millions d'opprimés. Il avait le droit de parler de Dieu, et quand il l'a fait, le scepticisme lui-même l'a écouté avec respect ; mais vous, quand vous arrondissez vos territoires sans consulter les peuples, quand vous effacez sur le front des rois, vos égaux, ce sceau divin que vous exigez qu'on respecte en vous-même, comment voulez-vous que nous vous prenions au sérieux ? Ah ! faites-vous grands et forts, si vous le pouvez, mais laissez-nous la consolation de croire que le Dieu de l'Evangile n'a rien à faire avec vos annexions. »

Des manœuvres militaires étaient exécutées, sous les yeux de Louis XIV, dans la plaine d'Ouille. Les terres cultivées souffraient du passage des troupes, car lorsqu'on marchait pour le service du roi, on ne se piquait pas d'un grand respect pour la propriété privée. Au désespoir de voir un bataillon suisse fouler ses pois verts, un campagnard imagine de crier : *Au miracle !* jusqu'à ce qu'on l'ait amené en présence de Sa Majesté :

— N'avais-je pas raison, dit-il, de crier *miracle !*... J'avais semé des pois dans mon champ, et il y est venu des Suisses.

L'équivoque valut à son auteur une large indemnité.  
(*Monde illustré.*)

— Savez-vous la grande nouvelle ?

— Eh ! quoi ?

— La dent de Vaulion n'existe plus.

— Comment donc ?

— C'est un homme qui vient de l'avaler (de la Vallée) qui me l'a dit.

Quelle différence y a-t-il entre la terre et une pipe ?

C'est qu'on *fume* la terre avant de *labourer*, tandis que la pipe, on *la bourre* avant de la *fumer*.

► vec deux doigts on me saisit ;  
► l faut y mettre un peu d'adresse ;  
► arçon, de moi se garantit ;  
► un enfant aisément s'y blesse.  
► e conduis les navigateurs ;  
► e temps se marque par mes signes ;  
► es Prussiens, grâce à moi, sont vainqueurs,  
► et l'on me trouve en ces huit lignes.

Quand un cordier cordant veut accorder sa corde,  
Pour sa corde accorder, trois cordons il accorde ;  
Mais si l'un des cordons de la corde décordanne  
Le cordon décordanant fait décorder la corde.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.